



APPEL A CONTRIBUTION RNHP Lyon 2021

Proposer un atelier participatif, une conférence, une table ronde, une vidéo, une compétence bénévole...

L'habitat participatif vous intéresse et vous souhaitez participer à la réussite de l'événement national de Lyon programmé les 8, 9, 10 et 11 juillet 2021, l'équipe organisatrice vous en remercie...

Les RNHP constituent toujours un moment privilégié pour le mouvement de l'habitat participatif. [Ici une présentation de cet évènement.](#) Vous retrouverez les enjeux nationaux et les actions d'Habitat Participatif France [sur son site Internet.](#)

Merci de nous envoyer votre proposition **avant le 28 février** pour que nous puissions avancer l'élaboration du programme. Il vous suffit de remplir [ce questionnaire en ligne.](#)

PROPOSER UN ATELIER

1. Qui peut proposer un atelier ?

Tout le monde est légitime pour être intervenant dans un atelier.

Cependant, pour proposer un atelier, il faut accepter d'en assurer le pilotage, c'est-à-dire proposer un intitulé, construire la problématique et le déroulé, chercher et contacter d'autres intervenants/ animateurs éventuels et enfin s'assurer de la rédaction d'un compte-rendu pour les Actes des RNHP. Se proposer à cette fonction est un engagement, une qualité de contenu constituant un point essentiel du succès des RNHP.

Les pilotes d'atelier seront les interlocuteurs pour l'organisation du programme.

2. Quels types de sujets peuvent être proposés aux RNHP ?

Toutes les propositions doivent être en relation directe avec l'habitat participatif. Elles peuvent s'inscrire dans la thématique de ces rencontres « **Les communs¹ dans l'habiter, levier pour les territoires !** » ou toute autre thématique. Vous trouverez une note explicative de la thématique en annexe.

Les sujets pourront couvrir les montages opérationnels, les outils juridiques ou financiers, les questions de gouvernance, d'architecture, de vivre-ensemble, etc. Ils s'appuieront de préférence sur des retours d'expériences, des témoignages d'habitants et d'autres acteurs (professionnels, institutionnels...).

Il est également possible de proposer un thème qui ne concerne pas directement l'habitat participatif mais qui peut nourrir la réflexion en présentant des analyses, des manières de faire... transposables ou pouvant apporter un éclairage particulier à l'habitat participatif.

3. A quoi doit ressembler un atelier ?

Les ateliers se dérouleront pour la plupart dans des salles pouvant accueillir 30/40 participants, sur un créneau de 1h30 ou sur 2 créneaux, soit 3h avec une pause de 15 mn. De façon générale, un espace sera prévu pour que les participants puissent poser des questions, apporter un témoignage, partager leur expérience...

¹ Les communs sont des ressources partagées, et maintenues collectivement par une communauté ; celle-ci établit des règles dans le but de préserver et pérenniser ces ressources tout en fournissant la possibilité et le droit de les utiliser par tous. Ils réunissent des formes de propriété partagée ou d'usage, soudées par la participation à des activités communes et des systèmes de gouvernance participative, élaborées par les « communs » eux même.

La forme de ces ateliers peut être multiple :

- **Table ronde** - Présentation d'un sujet par différents intervenants avec un animateur
- **Conférence** - Intervenant "expert" sur un sujet ou témoignage d'une expérience vécue
- **Atelier participatif** - Traitement d'un sujet par une animation invitant la participation afin de vivre et expérimenter la thématique (exp : mise en situation, world café, jeux, dynamique de groupe, [débat mouvant](#), théâtre forum, [bocal à poisson](#), présentation d'une vidéo, etc...)

4. Quand et comment enregistrer son atelier ?

Pour enregistrer votre proposition, nous avons besoin du nom (et coordonnées) du pilote de l'atelier, d'un intitulé, d'un choix de format, de quelques lignes sur les objectifs de l'atelier et de quelques lignes de présentation / problématique / contenu.

Pour accéder au formulaire, c'est ici : <https://www.habitatparticipatif-france.fr/?RnhpAteliers>

Nous devons rapidement prendre connaissance de toutes les contributions afin de finaliser le programme d'ici l'ouverture des inscriptions courant avril.

La date limite pour faire une proposition d'atelier est donc fixée au 28 février, pour une finalisation du programme courant mars.

D'autres informations pourront être complétées par la suite : le nom et la qualité des intervenants, le déroulé envisagé de l'atelier, le nom d'un animateur et d'un secrétaire de séance. Bien que vous puissiez indiquer dès à présent ces éléments dans le formulaire dédié aux pilotes d'atelier, vous aurez jusqu'au **15 mai** pour compléter ces éléments, qui seront intégrés au programme détaillé des RNHP.

5. Qui décide du choix des ateliers et comment ?

Si nous recevons trop de propositions par rapport aux créneaux disponibles, il faudra faire des choix. Ils seront faits par les organisateurs et validés en Groupe de travail HPF en fonction des éléments suivants :

- Pertinence et qualité de la proposition
- Équilibre entre les différentes thématiques
- Équilibre géographique pour que l'ensemble du mouvement puisse être représenté.

Si plusieurs ateliers concernent le même thème, nous proposerons lorsque c'est possible des rapprochements entre pilotes d'ateliers.

6. Peut-on décider du jour et du créneau horaire de son atelier ?

Les ateliers auront lieu jeudi 8 juillet de 14h à 16h, vendredi 9 juillet matin et après-midi et samedi 10 juillet matin. Vous pouvez exprimer vos souhaits dont nous essaierons de tenir compte.

7. Les pilotes et les intervenants sont-ils rémunérés ?

Les RNHP ont toujours fonctionné sur le principe du bénévolat, il n'y a donc pas de rémunération pour les intervenants.

Cependant, les pilotes d'atelier et les intervenants se verront offrir leur repas de midi et seront prioritaires pour les hébergements gratuits (chez l'habitant) si nécessaire. Exceptionnellement, à la demande du pilote d'atelier, nous pourrions étudier quelques demandes de prise en charge des frais de déplacement pour des intervenants dont la pertinence est avérée et qui ne viendraient pas sinon.

D'AUTRES PROPOSITIONS

1. Vous avez des vidéos de projets aboutis ?

Nous souhaitons montrer des vidéos de projets réalisés afin de les faire tourner en boucle dans le hall d'accueil des rencontres et donner un aperçu du quotidien en habitat participatif. Cela peut être une présentation du projet en quelques minutes ou des instants de vie. Vous pouvez envoyer vos contributions par wetransfer (ou équivalent) à rnhp-lyon@habitatetpartage.fr en indiquant le nom du groupe, la ville, la région, son année de constitution, éventuellement quelques indications sur la ou les vidéos proposées.

Pensez à demander l'accord de vos cohabitants avant de nous les envoyer.

2. Peut-on proposer d'autres types de contenu ?

Pourquoi pas ! Expositions, visites de site, ateliers enfants, animation musicale... pourront certainement trouver leur place au sein des RNHP (lors des rencontres « IN » ou du « OFF » qui aura lieu dans plusieurs salles lyonnaises en parallèle du IN). Envoyez-nous une présentation de votre animation à rnhp-lyon@habitatetpartage.fr

3. Vous souhaitez être bénévole ?

Nous avons besoin de bénévoles pour l'organisation de ces rencontres. Des tâches peuvent être gérées à distance et longtemps avant l'évènement et nous aurons également besoin de bras pendant l'évènement pour déplacer du mobilier, installer des tables, accueillir et orienter le public, tenir un coin convivial (café, thé), ou tout autre chose que vous aimeriez faire. Faites-vous connaître en indiquant vos envies et vos compétences particulières si vous en avez :

rnhp-lyon@habitatetpartage.fr

ANNEXE

Les communs dans l'habiter, levier pour les territoires !

L'habitat participatif est venu représenter le besoin d'un nombre grandissant de citoyens de concevoir des lieux de vie ré-ouvrant des possibles autour de la solidarité, de la mutualisation, d'une sobriété écologique du bâti et des usages. En fort développement, malgré les obstacles toujours présents dans le montage des projets, le mouvement de l'Habitat participatif témoigne, par ses réalisations, de la capacité d'innovation des collectifs d'habitants et de la résilience qu'ils permettent de développer.

Face à la crise environnementale, sociale et sociétale, ces lieux d'habitat manifestent leur capacité d'agir et les ressources qu'ils peuvent mettre en œuvre pour repenser l'habiter, transformer les pratiques, relancer des dynamiques de coopération dans des contextes et configurations de plus en plus diversifiés. Ancrés dans la tradition des communs, ils démontrent l'intérêt de prendre en compte l'habitant et l'habiter pour des « villes désirables ». Donner une place à la participation citoyenne dans la définition des besoins d'aménagements urbains ou ruraux et dans la construction de leur mode d'habiter, renforce l'appropriation des équipements, des logements et contribue au mieux vivre ensemble.

Pourquoi une réflexion sur « les communs » ?

La notion « des communs » ancre l'habitat participatif dans une tradition historique large, le reliant à l'ensemble des expérimentations qui ont permis l'existence de pratiques de mutualisation autogérées dans le souci de la préservation des ressources et de leur accessibilité. Liant philosophie politique, sociologie et économie, cet angle d'approche met l'accent sur des formes de propriété partagée ou d'usage, soudées par la participation à des activités communes et des systèmes de gouvernance participative, élaborées par les « communs » eux même.

Les communs sont des ressources partagées, et maintenues collectivement par une communauté ; celle-ci établit des règles dans le but de préserver et pérenniser ces ressources tout en fournissant la possibilité et le droit de les utiliser par tous.

Elargir le sujet de l'habitat participatif

Nous souhaitons, pendant ces trois jours élargir le débat au-delà même des seules opérations d'habitat participatif, et regarder ce qui peut aider à créer du commun, de l'équité, du lien social. Quelle ville voulons-nous demain, et qu'est-ce que l'on a envie de tenter pour notre ville ou notre village, en agissant sur l'habitat ?

Face à l'ampleur des défis présents et futurs, des synergies sont à développer et des coopérations entre acteurs à multiplier.

Ces journées ont l'ambition de permettre à tous les acteurs de la ville et de l'aménagement des territoires (représentants de l'état, élus locaux, urbanistes, architectes, constructeurs, bailleurs, financeurs, associations et habitants) de se rencontrer et d'engager de nouvelles modalités de coopération. Elles seront également un laboratoire permettant à tous ceux qui s'intéressent à l'habitat

participatif tout comme à ceux qui sont en cours de montage de projets ou sont déjà installés, d'échanger, de partager à partir des expérimentations réalisées et des ressources mutualisées par le mouvement.

Enfin, pour que ce temps soit aussi un temps de renforcement de nos collectifs et de nos capacités d'initiative, place sera faite à une bourse aux projets et à des espaces de réflexion collective sur les moyens et enjeux des développements à soutenir.